

Mairie d'AVRIEUX
Nicolas PASCAL
154 rue de l'Eglise
73500 AVRIEUX
Email : mairie@avrieux.com

73-AVRIEUX-COMMUNE D AVRIEUX- RENOVATION THERMIQUE DU BATIMENT MAIRIE ECOLE-CT

Date d'émission 11/03/2026
N° d'affaire : 2503155Z00000024
Référence chrono : CT/155Z0/0326/0040
Version : 1

VOTRE RESPONSABLE D'AFFAIRE

Charles ILHAC
Tél. +33 6 12 21 28 30
Email : charles.ilhac@socotec.com

SOMMAIRE

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT	3
2. SIGNATURES	5
3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	6
3.1. Partenaires de l'opération	6
3.2. Données de l'affaire	7
4. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINES	8
5. RECAPITULATIF DES AVIS S ET D	9
5.1. Analyse de Risque	9
5.2. Evaluation de conformité	9
6. ANALYSE DE RISQUE	12
6.1. Plans d'action	12
6.2. Mission LP relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables	13
7. EVALUATION DE CONFORMITE	15
7.1. Plans d'action	15
7.2. Missions relatives à la sécurité des personnes	16
7.3. Mission TH relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie	19

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat de Contrôle Technique n°2503155Z0000024, que SOCOTEC Construction doit adresser au Maître d'Ouvrage après examen du dossier de conception destiné à la consultation des entreprises .

Les avis sur les dispositions techniques qu'il comporte sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous ont été communiqués à ce jour et qui sont répertoriés dans les chapitres 3 ci-après.

Ces avis sont donnés dans le cadre des missions suivantes :

Missions d'analyse de risque :

- Mission LP relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables (LP).

Missions d'évaluation de conformité:

- Mission PS relative à la sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme (PS).
- Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH (SEI).
- Mission TH relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie (TH).

Accréditation COFRAC INSPECTION N° 3-1592 concernant les missions L, S, SEI, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Pour la bonne compréhension de la signification des avis formulés dans ce rapport, il est précisé que :

- Les vérifications de SOCOTEC sont effectuées par rapport aux textes de référence prévus au contrat,
- Les avis ne concernent que la conception et ne préjugent pas des avis qui pourront être formulés sur la réalisation,
- Les avis suspendus concernent les dispositions insuffisamment définies sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable ou défavorable. En l'absence de fourniture en temps utiles des renseignements et documents nécessaires à SOCOTEC, ces avis devront être considérés comme défavorables, même en l'absence de nouvelle signification par SOCOTEC.

L'évaluation technique porte sur les ouvrages et éléments d'équipement et s'exerce lors de la phase de conception et de réalisation des travaux du projet de construction. L'intervention de l'évaluateur technique de construction se base sur **l'analyse de risques et l'évaluation de conformité** .

L'analyse de risque permet d'identifier les aléas et les enjeux pour l'ouvrage et les éléments d'équipements relevant des **techniques courantes**. L'évaluateur technique prend en compte :

- Le contexte de l'opération de construction,
- Les référentiels techniques appropriés,

- Les retours d'expérience et les pathologies (désordre connus) propres à la typologie de l'ouvrage

L'identification pertinente de la situation fait partie intégrante de l'analyse de risque, cela permet pour un enjeu très faible de tolérer une déviance de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement par rapport au référentiel de la technique courante, et donc d'évaluer favorablement la disposition proposée.

Le risque est défini en termes de conséquence et de vraisemblance pour l'ouvrage, tels que des dommages matériels, l'impact sur sa pérennité et son usage normal.

L'évaluation de conformité consiste à faire une analyse critique des dispositions du projet vis-à-vis de la réglementation applicable à celui-ci. Elle porte sur le respect du référentiel réglementaire applicable ainsi que les normes rendues applicables par ce dernier. En complément des contrôles réalisés par les constructeurs et du fait de son savoir-faire, le contrôleur technique procède à des vérifications visuelles suivant un échantillonnage. Le risque de non-conformité découle d'un défaut d'application des dispositions règlementaires.

2. SIGNATURES

Tous ces avis ont été établis par les intervenants SOCOTEC Construction suivants :

Intervenants SOCOTEC	Signatures
Charles ILHAC Responsable d’Affaire	

Ce rapport a été édité par : Charles Ilhac

Ce rapport a été transmis à :

- M. David LAUX / dlaux@architecture-energie.com
- mairie@avrieux.com
- Yohwan SHIN / yshin@architecture-energie.com
- Tom CHAVALERIN / tchavalerin@dalaba.fr
- Evan JACQUOT / ejacquot@dalaba.fr

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées. Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

3. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

3.1. Partenaires de l'opération

Maître d'ouvrage

MAIRIE AVRIEUX
154 rue de l'Eglise
73500 AVRIEUX

Architecte - Maître d'œuvre

M. David LAUX
ARCHITECTURE ENERGIE
114 voie Albert Einstein
73800 PORTE-DE-SAVOIE

Yohwan SHIN
ARCHITECTURE ENERGIE
114 voie Albert Einstein
73800 PORTE-DE-SAVOIE

Bureau d'études

BET énergie fluide
Tom CHAVALERIN
ARCHITECTURE ENERGIE
114 voie Albert Einstein
73800 PORTE-DE-SAVOIE

Économiste

Evan JACQUOT
DALABA
112 voie Albert Einstein
73800 PORTE DE SAVOIE

3.2 Données de l'affaire

ADRESSE DE L'OUVRAGE

154 Rue de l'église
73500 AVRIEUX

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Le projet porte sur la rénovation du bâtiment mairie-école de la commune d'Avrieux.

Les travaux portent sur :

- L'enveloppe du bâtiment ;
 - Les menuiseries extérieures ,
 - La ventilation ;
- La chaufferie.

Le bâtiment est classé en ERP de 5ème catégorie.

CARACTERISTIQUES DE L'AFFAIRE

- Montant prévisionnel des travaux € HT : 450000.00
- Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois
- Démarrage prévisionnel des travaux : 14/03/2025

4. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Désignation - Identification des documents examinés	Reçu le
DCE-AR-PL4.2-Plans R+1 et R+2 Projet.pdf	25/02/2026
DCE-AR-CO1-Coupe NordSud Existant et Projet.pdf	25/02/2026
DCE-AR-PL2.1-Plan de masse-toiture Existant.pdf	25/02/2026
DCE-AR-PL2.3-PIC Tranche 1.pdf	25/02/2026
DCE-AR-PL2.2-Plan de masse-toiture Projet.pdf	25/02/2026
DCE-AR-FA2-Façade Est Existant et Projet.pdf	25/02/2026
DCE-AR-PL3.1-Plan RDC Existant.pdf	25/02/2026
DCE-AR-PL4.1-Plans R+1 et R+2 Existant.pdf	25/02/2026
DCE-AR-CO2-Coupes Ecole et Mairie Existant et Projet.pdf	25/02/2026
DCE-AR-FA3-Façade Nord Existant et Projet.pdf	25/02/2026
DCE-AR-PL2.4-PIC Tranche 2.pdf	25/02/2026
DCE-AR_FA4-Façade Ouest Existant et Projet.pdf	25/02/2026
DCE-AR-FA1-Façade Sud Existant et Projet.pdf	25/02/2026
DCE-AR-Carnet de menuiseries extérieures.pdf	25/02/2026
DCE-AR-PL3.2-Plan RDC Projet.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP-Lot13-PHOTOVOLTAIQUE.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°03 CHARPENTE BOIS - COUVERTURE BAC ACIER - ZINGUERIE - BARDAGE BOIS.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°00 DESCRIPTIF COMMUN A TOUS LES LOTS.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP-Lot12-Electricite-en attente.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP-Lot13-Photovoltaique-en attente.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP-Lot11-Plomberie-en attente.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°09 SERRURERIE.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°10 REVETEMENT DE FACADE - PEINTURES EXTÉRIEURES.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP-Lot11-PLOMBERIE.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°02 GROS OEUVRE - DÉMOLITION - ETANCHEITE - FLOCAGE.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°01 TERRASSEMENT - VRD - AMÉNAGEMENT EXTERIEUR.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°04 MENUISERIES EXTÉRIEURE BOIS - OCCULTATIONS.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°07 CHAPES - CARRELAGE - FAIENCE.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°05 MENUISERIES INTERIEURES BOIS.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°08 PEINTURES INTÉRIEURES.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP-Lot12-ELECTRICITE.pdf	25/02/2026
AVRIEUX-Mairie-DCE-CCTP Lot N°06 CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS SUSPENDUS.pdf	25/02/2026
DCE-FL-CHAUFFAGE-PlanemetteurR+1R+2.pdf	25/02/2026
DCE-FL-ELEC-PlanappareillageR+1R+2.pdf	25/02/2026
DCE-FL-ELEC-Planchaufferie.pdf	25/02/2026
DCE-FL-ELEC-Planeclairage.pdf	25/02/2026
DCE-FL-VENTIL-Planventilation.pdf	25/02/2026
DCE-FL-ELEC-PlanSSI.pdf	25/02/2026
DCE-FL-CHAUFFAGE-PlanchauffageR+1R+2.pdf	25/02/2026
DCE-FL-ELEC-PlanappareillageRDC.pdf	25/02/2026
DCE-FL-CHAUFFAGE-PlanchauffageRDC.pdf	25/02/2026
DCE-FL-CHAUFFAGE-Planchaufferie.pdf	25/02/2026

5. RECAPITULATIF DES AVIS S ET D

5.1. Analyse de Risque

Le niveau de risque a été défini par notre Direction des Solutions et des Techniques de l'Innovation et des chiffres de la sinistralité dans le bâtiment

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOLIDITE DES OUVRAGES ET DES ELEMENTS D'EQUIPEMENT			
DONNÉES RELATIVES À LA GÉOTECHNIQUE	D	Une étude géotechnique doit être réalisée pour confirmer les solutions de fondations prévues pour la chaufferie et le système de dallage pour les rampes.	1
FONDACTIONS SUPERFICIELLES Type ou technique <i>Prévu fondations superficielles pour local chaufferie</i>	S	Dispositions à confirmer par une étude géotechnique.	25
DALLAGES Nature ou technique <i>Dallage pour local chaufferie :</i> – Référence DTU 13.3 ; – Hérisson 30 cm en 20/40 = réglage sable ; – Épaisseur : 20 cm ; - Joints de fractionnement.	S	Confirmer la possibilité de réalisation du dallage par le géotechnicien.	26
COUVERTURE Système photovoltaïque fixé sur les éléments de couverture <i>Panneaux photovoltaïques lestés</i>	S	► L'avis technique des panneaux photovoltaïques est à nous transmettre. ► La NDC de tenue aux charges climatiques des modules est à nous transmettre.	22

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

5.2. Evaluation de conformité

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION ÉTABLISSEMENTS DE 5ÈME CATÉGORIE DÉSENFUMAGE	S		17

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
Désenfumage des escaliers encloisonnés <i>Prévu désenfumage de l'escalier encloisonnée en façade 112x30</i> CHAUFFAGE, VENTILATION Installation d'appareils à combustion de puissance comprise entre 30 et 70 kW <i>Silo bois granulé (avis selon guide RAGE):</i> - Dimension silo --> hauteur de silo inférieure à 4,00m. - les parois du silo ont les mêmes caractéristiques que celles de la chaufferie ; - Présence VB/VH. <i>Puissance chaudière à granulé : 56kW</i> ► Ventilation du silo et de la chaufferie : - VB : 3,4dm² ; - VH : 4,0 dm². <i>Plafond rayonnant ALUMNINE (sous avis technique)</i> INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES & ÉCLAIRAGE CHAUFFERIE (A. 23/06/1978) Implantation et aménagement de la chaufferie (puissance utile >70 kW) Caractéristiques des parois de la chaufferie Réaction au feu des parois DONNEES RELATIVES AUX EQUIPEMENTS ET CARACTERISTIQUES THERMIQUES DES BATIMENTS RT ÉLÉMENT PAR ÉLÉMENT Enveloppe du bâtiment Parois vitrées Entrées d'air des fenêtres et portes-fenêtres installées	S S S D	La surface utile de l'ouvrant de désenfumage doit être précisée (calcul avec l'angle d'ouverture). Comme pris en compte, un silo contigu à la chaufferie est considéré comme un local à risques importants. ► Décrire plus précisément la porte d'accès au silo (degré CF, joint d'étanchéité, dispositif pour visualiser le niveau des granulés avant ouverture...) ; ► Un système coupe-feu doit être installé sur le mécanisme de transfert du combustible (vis prévue). Les pièces du DCE seront étudiées lors de la mise à jour du RICT par notre spécialiste. Les parois du local doivent être construits en matériaux classés MO. Disposition à confirmer notamment pour protéger le plancher bois de la chaufferie. Il n'est pas décrit dans les CCTP des entrées d'air au niveau des menuiseries des salles de classe. Ces dernières sont nécessaire conformément à l'article 12 de l'arrêté du 3 mai 2007 pour les salles de classe.	29 27 20 4

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

6. ANALYSE DE RISQUE

6.1. Plans d'action

Dans le cadre de notre mission et au regard de l'analyse de risque et à l'évaluation de conformité nous avons identifié les actions à mener suivantes :

Dispositions du projet	Action à mener	N°
DALLAGES Nature ou technique	Document d'exécution à transmettre - NDC dimensionnement dallage	26
STRUCTURE EN BOIS OU MATÉRIAUX À BASE DE BOIS Charpente ou ferme traditionnelle en bois	Document d'exécution à transmettre - Plans + NDC Charpente	19

6.2. Mission LP relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement dissociables et indissociables

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
DONNÉES RELATIVES À LA GÉOTECHNIQUE	D	Une étude géotechnique doit être réalisée pour confirmer les solutions de fondations prévues pour la chaufferie et le système de dallage pour les rampes.	1
FONDATIONS SUPERFICIELLES			
Type ou technique <i>Prévu fondations superficielles pour local chaufferie</i>	S	Dispositions à confirmer par une étude géotechnique.	25
DALLAGES			
Nature ou technique <i>Dallage pour local chaufferie :</i> - Référence DTU 13.3 ; - Hérissos 30 cm en 20/40 = réglage sable ; - Épaisseur : 20 cm ; - Joints de fractionnement.	S	Confirmer la possibilité de réalisation du dallage par le géotechnicien.	26
STRUCTURE EN BOIS OU MATÉRIAUX À BASE DE BOIS			
Charpente ou ferme traditionnelle en bois <i>Charpente traditionnelle de la chaufferie :</i> - Bois massif C24 ; - Traitement des bois insecticide, fongicide ; - Contreventement : pannes faitières + sablières.	F		
COUVERTURE			
Nature ou technique <i>Couverture bac acier :</i> - Pente 15% ; - Ecran de sous-toiture DELTA VENT S.	F		
Système photovoltaïque fixé sur les éléments de couverture <i>Panneaux photovoltaïques lestés</i>	S	► L'avis technique des panneaux photovoltaïques est à nous transmettre. ► La NDC de tenue aux charges climatiques des modules est à nous transmettre.	22
SYSTÈME D'ENDUIT SUR ISOLANT			
Nature ou technique par rapport au site <i>Réalisation d'une isolation par l'extérieure :</i> - Isolant laine de roche ROCKWOOL ; - Enduit sur isolant avec armature fibre de verre ; - Traitement des tableaux.	F	Pour rappel, garde au sol de 15cm du sol fini.	
MENUISERIES EXTÉRIEURES	F		

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
Classement par rapport aux exigences du site <i>Classement AEV : A2E4VA2</i> REVÊTEMENTS DE SOLS DURS COLLÉS Adéquation aux locaux - UPEC <i>Carrelage collé : U3 P3 E2 C2</i>	F		

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

7. EVALUATION DE CONFORMITE

7.1. Plans d'action

Dans le cadre de notre mission et au regard de l'analyse de risque et à l'évaluation de conformité nous avons identifié les actions à mener suivantes :

Dispositions du projet	Action à mener	N°
ÉTABLISSEMENTS DE 5ÈME CATÉGORIE		
AMENAGEMENTS INTERIEURS		
PRODUITS ET MATERIAUX DE PAROIS	Document d'exécution à transmettre - PV de réaction au feu des matériaux	14
CHAUFFAGE, VENTILATION		
Caractéristiques des parois	Document d'exécution à transmettre - PV de réaction au feu des plafonds à nous transmettre	35
Installations de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)		
GARDE-CORPS - PAROIS VITRÉES		
Garde-Corps & Eléments de protection		
Hauteur de protection	Document d'exécution à transmettre - Plan EXE et NDC des garde-corps	36

7.2. Missions relatives à la sécurité des personnes

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
ÉTABLISSEMENTS DE 5ÈME CATÉGORIE			
DISPOSITIONS GÉNÉRALES			
Calcul de l'effectif	F		
► Type W - Déclaratif MOA :			
- Public : 50 ;			
- Personnel : 8.			
► Type R - Déclaratif MOA :			
- Public : 48 ;			
- Personnel : 2.			
--> ERP de 5ème catégorie			
Vérifications techniques	PM	Pour mémoire	
CONSTRUCTION & AMÉNAGEMENTS			
STRUCTURES, PATIOS ET PUIITS DE LUMIERES	F		
ERP de 5ème catégorie avec plancher bas du dernier niveau accessible inférieur à 8m			
ISOLEMENT DES TIERS	F		
- Isolement par rapport à un tiers superposé (logements) : CF 1h ;			
- Isolement par rapport à un tiers en vis-à-vis : distance de plus de 8m ;			
- Isolement par rapport aux tiers contigus : mur béton.			
ACCES DES SECOURS	SO		
Dispositions existantes non modifiées dans le cadre du projet.			
ENFOUISSEMENT	SO		
LOCAUX PRESENTANT DES RISQUES PARTICULIERS			
Liste des locaux à risques	F		
Locaux à risques :			
- local archives.			
Cloisons CF 1h + blocs-portes CF 1/2h ferme-porte.			
DEGAGEMENTS	F		
► Ecole élémentaire :			
- 2 dégagements de 4 UP.			
► Mairie :			
- 1 dégagement de 3UP + 1 accessoire.			
CONDUITS ET GAINES			
Conduits et gaines reliant plusieurs niveaux	SO		

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
Dispositions existantes non modifiées dans le cadre du projet.			
AMENAGEMENTS INTERIEURS			
PRODUITS ET MATERIAUX DE PAROIS	F		
- Revêtements muraux : M2 ou C-s3,d0 ;			
- Revêtements de sol : M4 ou Dfl-s2 ;			
- Plafond et plafonds suspendus : M1 ou B-s3,d0.			
GROS MOBILIER, AGENCEMENT PRINCIPAL, PLANCHERS LEGERS SURELEVES	PM	Pour mémoire, la réaction au feu du gros mobilier doit être M3.	
DÉSENFUMAGE			
Désenfumage naturel des locaux	SO		
Locaux inférieurs à 300 m².			
Désenfumage des escaliers enclouonnés	S	La surface utile de l'ouvrant de désenfumage doit être précisée (calcul avec l'angle d'ouverture).	17
Prévu désenfumage de l'escalier enclouonnée en façade 112x30			
CHAUFFAGE, VENTILATION			
Installation d'appareils à combustion de puissance comprise entre 30 et 70 kW	S	Comme pris en compte, un silo contigu à la chaufferie est considéré comme un local à risques importants.	29
Silo bois granulé (avis selon guide RAGE):			
- Dimension silo --> hauteur de silo inférieure à 4,00m.			
- les parois du silo ont les mêmes caractéristiques que celles de la chaufferie ;			
- Présence VB/VH.			
		► Décrire plus précisément la porte d'accès au silo (degré CF, joint d'étanchéité, dispositif pour visualiser le niveau des granulés avant ouverture...) ;	
		► Un système coupe-feu doit être installé sur le mécanisme de transfert du combustible (vis prévue).	
Puissance chaudière à granulé : 56kW	F		
► Ventilation du silo et de la chaufferie :	F		
- VB : 3,4dm² ;			
- VH : 4,0 dm².			
Plafond rayonnant ALUMNINE (sous avis technique)	F		
Caractéristiques des parois			
Résistance au feu	F		
Prévu murs béton 20cm			
Accès	F		
Porte d'accès CF1h avec ferme-porte depuis l'extérieur			
Installations de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)			
Matériel	F		
VMC double flux à fonctionnement permanent :			
- Prévu conduits M0.			

* **F**: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , **HM**: Hors Mission , **PM**: Pour Mémoire , **SO**: Sans Objet

7.3. Mission TH relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
RT ÉLÉMENT PAR ÉLÉMENT			
Enveloppe du bâtiment			
Parois vitrées Performance minimale des travaux d'installation ou de remplacement des fenêtres, portes-fenêtres, double fenêtres, façade rideaux, portes d'entrée de maison individuelle, verrières, vérandas. ► Menuiseries extérieures : $U_w = 1,20 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$; Entrées d'air des fenêtres et portes-fenêtres installées	F D	Il n'est pas décrit dans les CCTP des entrées d'air au niveau des menuiseries des salles de classe. Ces dernières sont nécessaire conformément à l'article 12 de l'arrêté du 3 mai 2007 pour les salles de classe.	4

* F: Favorable , D: Défavorable , S: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet